

RÈGLEMENTS

ULTRA TRAIL® CHIC CHOCS

RÉVISION 2021

TABLE DES MATIERES

PRÉAMBULE – CRISE SANITAIRE	5
1. Présentation et organisation	6
2. Catégories d'âge	6
2.1 Distance maximale autorisée par catégorie	6
3. Présentation des courses	7
3.1 La Grande Traversée – 113 km	7
3.2 L'Ultra-Marathon GURU Énergie – 61 km	8
3.3 Le Marathon du Mont-Albert – 43 km	9
3.4 Le Demi-Marathon des Altitudes – 23 km.....	10
3.5 Le Lac aux Américains – 10 KM	10
3.6 La Rivière – 2,8 km et 5,3 km.....	11
3.7 Ce que comprend l'inscription au 113km, 61km, 45km, 23km, 10km.....	11
3.8 Ce que comprend l'inscription au 2,8 km et 5,3 km	11
4. Semi-autonomie.....	12
4.1 Recommandations	12
4.2 Équipe de 2, 3 ou 4 pour le 113km.....	12
4.3 Équipe soutien.....	13
4.4 Accompagnateur – <i>pacer</i>	13
4.5 Déchets.....	13
4.6 Course écoresponsable	14
5. Équipement obligatoire	14
5.1 Vérifications des sacs – 113 km, 61 KM ,43 KM, 23KM.....	15
5.3 Équipement obligatoire – 113 km, 61 km et 43 km	15
5.4 Équipement recommandé – 113 KM, 61 KM ET 43 KM	15
5.5 Équipement obligatoire – 23 km.....	16
5.8 Équipement obligatoire – 10 km, 2,8 km & 5,3 km	16
6. Sacs de dépôt – 113 km et 61 km	16
6.1 Sacs de dépôt.....	16
6.2 Retour sacs de dépôt	17
7. Limites de temps et barrières horaires.....	17
7.1 Limite de temps – 113 km.....	17
7.2 Limite de temps – 61 km	18
7.3 Limite de temps – 43 km	18

7.4 Limite de temps – 23 KM	19
7.5 Mauvaises conditions météo durant l'événement.....	19
8. Inscriptions.....	19
8.1 Âge minimal requis.....	19
8.2 Droits d'inscription	20
8.3 Acceptation des risques et obligations du participant.....	20
9. Enregistrement	21
9.1 Récupération des dossards.....	21
9.2 Où porter le dossard	21
10. Récompenses et distinctions	22
11. Politique de remboursement et de modification.....	22
11.1 Politique de remboursement	22
11.2 Politique de modificaton d'inscription	22
12. Modification par l'organisation	23
12.1 Modification de parcours	23
12.2 Modification des règlements.....	23
12.3 Annulation.....	23
13. Sécurité	24
13.1 Points de ravitaillement.....	24
13.2 Points de contrôles (pc).....	24
13.3 Équipe médicale	24
13.4 Comment demander de l'aide	25
13.5 Signaler un accident	25
13.6 Autorité de l'équipe médicale.....	25
13.7 Balisage	26
14. Les valeurs du trail.....	26
14.1 L'authenticité	26
14.2 L'humilité	26
14.3 Le fair-play.....	27
14.4 L'équité	27
14.5 Le respect	27
14.5.1 Le respect des autres.....	27
14.5.2 Le respect de soi	28
14.5.3 Le respect de l'environnement	28

14.6 La solidarité	28
15. Assurances	29
15.1 Assurance responsabilité	29
15.2 Assurance personnelle	29
15.3 Athlète extérieur Canada	29
16. Contrôles, disqualification et abandon	29
16.1 Transgression des règles.....	29
16.2 Disqualification	30
16.2 Abandon.....	30
17. Lutte contre le dopage.....	31
18. Droit à l'image.....	31
19. Jury officiel	31

PRÉAMBULE – CRISE SANITAIRE

Après une année d'arrêt, toute l'équipe de Choc Événements est fébrile à l'idée de vous retrouver sur les sentiers du Parc national de la Gaspésie à l'occasion de la 2^e édition de l'Ultra-Trail® des Chic-Chocs.

Afin d'assurer un environnement sécuritaire pour l'ensemble de nos participants, notre équipe travaille sur l'élaboration d'un protocole sanitaire en réponse à la pandémie de la COVID-19. Nombreuses mesures seront mises en place afin de limiter la propagation du virus. Dès lors, certains éléments de ces règlements seront modifiés temporairement.

Les directives du protocole modifiant les règles à suivre prévaudront sur les règlements originaux.

Lorsque prêt, le protocole sanitaire sera envoyé à tous les participants par courriel et accessible sur notre site web.

Nous vous invitons à communiquer avec notre équipe pour toutes questions.

Au plaisir de vous retrouver en juillet.

- De l'équipe Choc Événements

1. PRÉSENTATION ET ORGANISATION

Les courses de l'Ultra-Trail® des Chic-Chocs (UTCC) sont organisées et présentées par Choc Événements, en collaboration avec la SÉPAQ, le Parc national de la Gaspésie, la ville de Sainte-Anne-des-Monts (SADM) et le Centre local de développement (CLD).

Choc Événements est un organisme à but non lucratif, qui a pour mission de développer le potentiel du territoire de la Haute-Gaspésie, au niveau national et international, par l'organisation d'événements sportifs et culturels, authentiques et de qualité, tout en encourageant les saines habitudes de vie.

Les règlements s'appliquent aux épreuves suivantes :

- 113 km La Grande Traversée;
- 61 km L'Ultra-Marathon GURU Énergie;
- 43 km Le Marathon du Mont-Albert;
- 23 km Le Demi-Marathon des Altitudes;
- 10 km Le lac aux Américains;
- 2,8 km et 5,3 km La Rivière.

2. CATÉGORIES D'ÂGE

2.1 DISTANCE MAXIMALE AUTORISÉE PAR CATÉGORIE

Vétéran	Illimitée
Sénior	Illimitée
Junior (18-19 ans)	23 km Le Demi-Marathon des Altitudes
Juvénile (16-17 ans)	10 km Le Lac aux Américains

3. PRÉSENTATION DES COURSES

3.1 LA GRANDE TRAVERSÉE - 113 KM

PARAMÈTRES	
Distance	113 km
Dénivelé positif	5 960 m
Points ITRA	5
Format	Aller-retour et boucle
Altitude maximale	1 067 m
Altitude moyenne	743 m
Altitude minimale	192 m
Plus longue montée	910 m
Plus longue descente	630 m
Limite de coureurs	100

DÉROULEMENT	
Départ	Samedi 3 juillet, 4 h 00
Limite de temps	25 heures
Barrière horaire	Samedi 21 h 30 – Cascapédia
	Samedi 23 h 30 - La Paruline
Fin de la course	Dimanche 4 juillet, 5 h 00
Sacs de dépôt	Lac Cascapédia – 27 km & 78 km Lac Thibault – 53 km

Le départ et l'arrivée se font au Village UTCC dans le stationnement VR de la route 14 près du Centre de découverte et de services (CDS). Les coureurs débutent avec l'ascension du Mont-Albert sur 6,6 km avant d'atteindre son sommet (1088 m), passent par le plateau du sommet et redescendent la face sud pour remonter du côté ouest (250 m). Ensuite, ils se dirigent vers le ravito de La Paruline, puis direction Mont du Milieu (950 m) et Mont Ells (1000m) pour arriver au ravito du Lac Cascapédia. Le sentier se poursuit en passant par le sommet du Mont Ernest-Ménard (850 m) et du Pic-du-Brûlé (790 m) où par beau temps vous aurez une vue incroyable sur le Fleuve St-Laurent. Vous continuerez sur les crêtes jusqu'au ravito à l'intersection du refuge La Mésange et du Pic-de-l'Aube. Les coureurs continuent ainsi vers les sommets du Mont du Blizzard (976 m) et du Mont Arthur-Allen (980 m) pour arriver à mi-parcours au refuge du Lac Thibault. Pour le retour, ils reviennent sur leurs pas jusqu'au Lac Cascapédia, puis jusqu'à La Paruline. Ils remontent la face ouest du Mont-Albert avant la descente très technique jusqu'à la jonction du Versant. À partir de cette jonction, ils empruntent un nouveau chemin en direction du ravito de la Serpentine. Pour finir, en contournant le lac du Diable, ils font l'ascension du Mont-Olivine (670 m) et complètent La Grande Traversée au Village UTCC.

Les coureurs graviront, en tout, 14 sommets dans des sentiers allant de moyennement technique à très technique.

3.2 L'ULTRA-MARATHON GURU ÉNERGIE – 61 KM

PARAMÈTRES	
Distance	61 km
Dénivelé positif	3 200 m
Points ITRA	3
Format	Aller-retour et boucle
Altitude maximale	1 067 m
Altitude moyenne	743 m
Altitude minimale	192 m
Plus longue montée	530 m
Plus longue descente	910 m
Limite de coureurs	100

DÉROULEMENT	
Départ	Samedi 3 juillet, 6 h 00
Limite de temps	17 heures
Barrière horaire	Samedi 17 h 45 – La Paruline
Fin de la course	Samedi 3 juillet, 23 h 00
Sacs de dépôt	Lac Cascapédia – 34,4 km

Le départ et l'arrivée se font au village UTCC dans le stationnement VR de la route 14 près du Centre de découverte et de services (CDS). Les coureurs débutent par une section facile s'étalant sur 3 km avant de gravir le Mont-Olivine (670 m) avec son point de vue exceptionnel sur les Chic-Chocs. De là, ils se dirigent vers La Serpentine pour ensuite gravir la Grande Cuve ouest du Mont-Albert et se diriger vers le ravito La Paruline. Ils atteignent le sommet du Mont du Milieu (950 m), puis du Mont Ells (1000 m) pour arriver à mi-parcours au ravito du Lac Cascapédia. De là, ils reviennent sur leurs pas jusqu'à la jonction du Versant pour prendre la direction du sommet du Mont-Albert (1088 m). Ils traversent le plateau et terminent par une descente de 6,5 km jusqu'au Village UTCC.

Les coureurs graviront, en tout, 7 sommets dans des sentiers allant de moyennement technique à très technique.



3.3 LE MARATHON DU MONT-ALBERT – 43 KM

PARAMÈTRES	
Distance	43,3 km
Dénivelé positif	2 070 m
Points ITRA	2
Format	Aller-retour
Altitude maximale	1 067 m
Altitude moyenne	697 m
Altitude minimale	192 m
Plus longue montée	530 m
Plus longue descente	910 m
Limite de coureurs	150

DÉROULEMENT	
Départ	Samedi 3 juillet, 7 h 00
Limite de temps	10 heures
Fin de la course	Samedi 3 juillet, 17 h 00
Sacs de dépôt	Aucun

Le départ et l'arrivée se font au Village UTCC dans le stationnement VR de la route 14 près du Centre de découverte et de services (CDS). Les coureurs débutent par une section facile s'étalant sur 3 km avant de gravir le Mont-Olivine (670 m) avec son point de vue exceptionnel sur les Chic-Chocs. De là, ils se dirigent vers La Serpentine pour ensuite gravir la Grande Cuve ouest du Mont-Albert et se diriger vers le ravito La Paruline où ils seront à mi-parcours. De là, ils reviennent sur leurs pas jusqu'à la jonction du Versant pour prendre la direction du sommet du Mont-Albert (1088m), traverser le plateau, et terminer par une descente de 6,5 km jusqu'au Village de UTCC.

Les coureurs graviront, en tout, 3 sommets dans des sentiers allant de moyennement technique à très technique.

3.4 LE DEMI-MARATHON DES ALTITUDES – 23 KM

PARAMÈTRES	
Distance	23,3 km
Dénivelé positif	1 220 m
Points ITRA	1
Format	Boucle
Altitude maximale	1 067 m
Altitude moyenne	552 m
Altitude minimale	192 m
Plus longue montée	640 m
Plus longue descente	910 m
Limite de coureurs	350

DÉROULEMENT	
Départ	Samedi 3 juillet, 8 h 00
Limite de temps	7 heures
Fin de la course	Samedi 3 juillet, 15 h 00
Sacs de dépôt	Aucun

3.5 LE LAC AUX AMÉRICAINS – 10 KM

PARAMÈTRES	
Distance	10,4 km
Dénivelé positif	224 m
Dénivelé négatif	668 m
Format	Linéaire
Limite de coureurs	500

DÉROULEMENT	
Départ	Dimanche 4 juillet, 9 h 00
Limite de temps	2 heures
Fin de la course	Dimanche 4 juillet, 11 h 00

Le départ et l'arrivée se font au Village UTCC dans le stationnement VR de la route 14 près du Centre de découverte et de services (CDS). Les coureurs débutent par une section facile s'étalant sur 3 km avant de gravir le Mont-Olivine (670 m) avec son point de vue exceptionnel sur les Chic-Chocs. De là, ils se dirigent vers La Serpentine pour ensuite gravir la Grande Cuve du Mont-Albert, traverser son plateau et redescendre le Mont-Albert sur 6,5 km avant d'arriver au Village de l'UTCC.

Course linéaire dont le départ se fait au stationnement du Lac aux Américains. Les coureurs vont jusqu'au Lac aux Américains et reviennent vers le stationnement. Ensuite, ils empruntent le sentier d'été du Sentier International des Appalaches (SIA) vers le Centre de découverte et de services (CDS) et terminent au Village UTCC dans le stationnement VR de la route 14 du CDS. Sentiers semi-techniques de montagne avec un dénivelé principalement négatif.

Un service de navette sera offert entre le Village UTCC et le point de départ.

3.6 LA RIVIÈRE – 2,8 KM ET 5,3 KM

PARAMÈTRES	
Distance – 1 tour	2,8 km
Dénivelé positif/négatif	121 m
Format	Boucle
Limite de coureurs	500

DÉROULEMENT	
Départ	Samedi 3 juillet, 13 h 00
Fin de la course	Samedi 3 juillet, 14 h 00

3.7 CE QUE COMPREND L'INSCRIPTION AU 113KM, 61KM, 45KM, 23KM, 10KM

- Frais de participation
- Frais d'accès au Parc de la Gaspésie
- Dossard
- Chronométrage
- Résultats détaillés des temps sur place ¹
- Parcours balisés et sécurisés
- Ravitaillements sur le parcours
- Ravitaillement d'après-course
- Premiers soins qualifiés à certains points de ravitaillement et au Village UTCC
- Médaille
- Cérémonie des podiums
- Accès toilettes & douches
- 1 photo de vous sur le parcours
- 1 coupon bière (carte d'identité requise)
- Animation sur le site

3.8 CE QUE COMPREND L'INSCRIPTION AU 2,8 KM ET 5,3 KM

- Frais de participation
- Frais d'accès au Parc de la Gaspésie
- Dossard
- Chronométrage
- Résultat des temps
- Parcours balisés et sécurisés
- Premiers soins qualifiés au Village UTCC
- Ravitaillement d'après course
- Médaille
- Accès toilettes et douches
- Animation sur le site

¹ Le réseau internet est très lent sur le territoire. Notre organisation fait de son mieux pour rendre les résultats accessibles pendant l'événement. Merci de votre compréhension.

4. SEMI-AUTONOMIE

4.1 RECOMMANDATIONS

Les courses de l'Ultra-Trail® des Chics-Chocs sont des courses qui se déroulent dans un **environnement en semi-autonomie** en régions éloignées. Le terme *semi-autonomie* se définit comme étant la capacité à être autonome concernant les efforts déployés et les ressources utilisées entre deux points de contrôle. Ces ressources sont : la nourriture, l'eau, les vêtements et l'équipement de sécurité permettant de s'adapter à des problèmes particuliers lors de circonstances prévisibles ou imprévisibles (ex. : intempéries pluie/neige/grêle/vent extrême/brume).

Vous serez totalement autonome en eau entre chaque ravitaillement. Prendre en considération que la distance entre 2 points peut atteindre 15 km selon votre épreuve, car les sentiers ou accès du parc ne nous permettent pas de livrer d'autres fournitures d'urgence à certains endroits précis. **Il est de votre responsabilité de prévoir une quantité suffisante de liquides et de nutriments.** Dans la mesure que vous seriez en manque d'eau, vous pourrez vous approvisionner à partir d'une source d'eau naturelle le long du sentier.

RAPPEL

La déshydratation induite par l'exercice s'accompagne d'une baisse du taux de sodium sanguin, ce qui provoque l'hyponatrémie. Trop boire est aussi nocif que d'avoir un manque de sel dans le sang. L'hydratation basée sur l'utilisation de boissons d'électrolytes, de liquides et d'aliments salés aide à maintenir votre taux de sel dans votre sang et peut faire la différence par temps chaud ou sur de longues distances de course.

4.2 ÉQUIPE DE 2, 3 OU 4 POUR LE 113KM

Pour la course en équipe, les changements de coureurs s'effectuent aux endroits suivants avec accès en véhicule :

- Lac Cascapédia : 27 km
- Lac Thibault : 53 km
- Lac Cascapédia : 78 km

4.3 ÉQUIPE SOUTIEN

L'équipe de soutien pour les coureurs du 61 km et du 113 km pourront rejoindre les participants au ravito du Lac Cascapédia, c'est-à-dire au km-34 pour la course de 61 km et aux km-27 et km-78 pour la course du 113 km. Un maximum de 1 véhicule par participant est autorisé, puisque le stationnement est limité.

4.4 ACCOMPAGNATEUR – PACER

Pour l'épreuve du 113 km, un accompagnateur appelé « Pacer » est permis.

Voici les quelques règles à suivre :

- Il doit préalablement être inscrit comme *pacer*.
- Il doit avoir un dossard de *pacer* qui lui sera remis aux inscriptions et devra le porter visiblement en tout temps.
- Il peut être à chaque point de ravito au même titre que l'équipe de soutien.
- Il peut accompagner le coureur à partir du km-78 situé au Lac Cascapédia. Le *pacer* pourra accompagner le coureur pour le dernier tronçon de 36 km.
- Il doit rester en tout temps avec son coureur et ne peut arriver avant lui à un point de contrôle pour commencer son ravitaillement, sauf en cas d'urgence.
- En cas d'urgence, le *pacer* peut aller chercher des secours.
- En aucun cas, il ne peut prendre les effets personnels du coureur (sac, gourde d'eau, etc.).
- Il ne peut pas assister physiquement un coureur, sauf en cas d'urgence.

4.5 DÉCHETS

Tout coureur pris à jeter des déchets sur le parcours sera **disqualifié**. Des poubelles seront disposées à chaque poste de ravitaillement à cet effet.

4.6 COURSE ÉCORESPONSABLE

Nous avons à cœur notre environnement, ce pourquoi l'écoresponsabilité est au centre de nos actions.

Pour ce faire, il est **obligatoire pour l'ensemble des coureurs** de se prémunir d'un **verre de type rétractable « fold-a-cup »** pour le service de liquide et nourriture solide aux points de ravitaillement d'un et à la finale au village.

Au Village UTCC (départ/arrivée), des verres réutilisables seront disponibles pour le service de breuvages. Nous vous demandons votre collaboration en nettoyant vos verres à l'aide de nos bacs de lavage qui seront mis à votre disposition.

Si vous ne souhaitez pas recevoir de médaille ou autre prix remis lors de l'événement, nous vous invitons à prévenir notre équipe avant la tenue de notre événement. Une fois sur place, si vous ne souhaitez pas repartir avec un prix, vous pourrez en disposer avec notre boîte prévue à cet effet.

Adopter des comportements durables pour protéger notre planète n'est pas toujours facile, nous vous demandons de travailler avec nous en ce sens. Toutes suggestions pour améliorer notre fonctionnement sont les bienvenues.

5. ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Pour participer à ces événements, un équipement de base est nécessaire et obligatoire. Veuillez noter qu'il est de la responsabilité de chaque participant de transporter avec lui l'équipement dont il aura besoin pour participer à cet événement en toute sécurité. Chaque concurrent s'engage à avoir l'équipement de sécurité obligatoire en sa possession tout au long de la course et à le présenter sur demande aux organisateurs de l'événement.

Cet événement a lieu dans des sentiers isolés en montagne et les conditions météorologiques peuvent changer très rapidement, tout particulièrement près des sommets comme celui du Mont-Albert. Pour cette raison, les coureurs doivent obligatoirement avoir en leur possession le matériel apparaissant sur la liste ci-bas (voir 5.3 et 5.5).

Le dossard sera donné aux concurrents seulement après la présentation de l'équipement obligatoire lors de l'enregistrement. Valide pour les épreuves du 113 km, 61 km, 43 km et 23 km.

5.1 VÉRIFICATIONS DES SACS – 113 KM, 61 KM ,43 KM, 23KM

Vous devrez avoir tout l'équipement nécessaire afin de récupérer votre dossard lors de votre inscription. Les sacs seront aussi vérifiés aléatoirement à mi-parcours à ces points de ravitaillements :

- 43 km – La Paruline
- 61 km – Lac Cascapédia
- 113 km – Lac Thibault

5.3 ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE – 113 KM, 61 KM ET 43 KM

- Réserve d'eau de 1,5 litre minimum
- Suppléments énergétiques (barres, gels, etc.)
- Veste imperméable
- Casquette ou Buff®;
- Tuque
- Sifflet
- Clochette
- Couverture de survie (140 cm x 200 cm)
- Lampe frontale avec batteries de rechange
- Bâtons de randonnée* ou crampons – *obligatoire pour le secteur du Mont-Albert*
- Couche intermédiaire
- Gants
- Pastille de purification d'eau ou gourde avec filtre
- Verre ou gobelet pouvant servir autant aux liquides froids qu'aux liquides chauds - type éco-cup rétractable
- Téléphone cellulaire - *le réseau capte sur la majorité des sommets*

BÂTONS DE RANDONNÉE

Permis sur toutes ces distances. Si vous choisissez de prendre des bâtons, vous devez les transporter pendant l'ensemble de la course.

Il est interdit de laisser les bâtons sur les sentiers et de les récupérer à la fin.

Exception : pour le 113 km, vous pourrez laisser vos bâtons ou crampons au Lac Cascapédia et les reprendre à votre passage pour la section finale.

5.4 ÉQUIPEMENT RECOMMANDÉ – 113 KM, 61 KM ET 43 KM

- Pantalons, collants
- Soulier, bas, couche intermédiaire de rechange
- Manteau chaud pour toute condition
- 2^{ème} lampe frontale

5.5 ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE – 23 KM

- Réserve d'eau de 1 litre minimum
- Suppléments énergétiques (barres, gels, etc.)
- Veste imperméable
- Casquette ou Buff®
- Tuque
- Gants
- Sifflet
- Clochette
- Couverture de survie (140 cm x 200 cm)
- Téléphone cellulaire - *le réseau capte sur la majorité des sommets*

5.8 ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE – 10 KM, 2,8 KM & 5,3 KM

Aucun matériel n'est exigé pour le 10 km, le 2,8 km et le 5,3 km.

Pour le 10 km, nous recommandons fortement de suivre la liste d'équipement obligatoire du 23 km avec un minimum de 500 ml d'eau.

6. SACS DE DÉPÔT – 113 KM ET 61 KM

6.1 SACS DE DÉPÔT

Vous avez droit à 2 sacs de dépôt. **Il est important de bien identifier vos sacs de dépôt.** Vous devrez les déposer dans la tente prévue à cet effet au Village de l'UTCC lors de votre inscription. Nous ne serons pas tenus responsables de toute perte ou vol de sac. Ils seront en tout temps sous surveillance. Une mauvaise identification de votre sac pourrait entraîner une erreur de distribution entre les points de ravitaillement.

Voici comment identifier vos sacs :

IDENTIFICATION DES SACS DE DÉPÔT

113 KM	61 KM
Lac Cascapédia / Lac Thibault	Lac Cascapédia
Nom du coureur	Nom du coureur
Numéro de dossard	Numéro de dossard
Numéro de téléphone	Numéro de téléphone

L'organisateur assure le transport des sacs de dépôt aux stations de ravitaillement. Ceux-ci doivent être déposés **le vendredi avant 21 h 00 au Village UTCC.**

6.2 RETOUR SACS DE DÉPÔT

Tous les sacs de dépôt seront rapportés au Village UTCC entre samedi 22 h 00 et dimanche 15 h 00. Si toutefois vous désirez récupérer votre sac avant cette plage horaire, vous pouvez aller le chercher à l'un des deux points de ravitaillement. Les sacs restants seront conservés pendant une semaine. Nous afficherons sur notre page [Facebook](#) les items laissés derrière. Les articles non-reclamés seront remis à des organismes de bienfaisance locaux.

7. LIMITES DE TEMPS ET BARRIÈRES HORAIRES

Les limites de temps pour chaque course sont indiquées aux points 7.1 à 7.5. Les organisateurs de la course se réservent le droit de modifier les temps de coupure en fonction des circonstances spécifiques à l'évènement.

Les barrières horaires sont obligatoires et la procédure est non-négociable. L'arrivée d'un coureur après un temps de coupure entraînera sa disqualification. Le coin inférieur droit du dossard sera découpé par les responsables de course et le coureur sera escorté jusqu'au Village UTCC selon les disponibilités de transport de l'organisation. Si le coureur veut continuer le parcours, son numéro sera récupéré par le responsable de la course et il ne sera plus considéré comme un participant de l'UTCC. Le coureur ne sera donc plus sous la responsabilité de l'organisateur et poursuivra le parcours à ses propres risques.

Toute personne qui manque de respect envers les bénévoles chargés de cette fonction se verra interdire le droit de participer aux futures éditions de l'Ultra-Trail® des Chic-Chocs.

7.1 LIMITÉ DE TEMPS – 113 KM

La limite de temps est fixée à **25 heures** pour l'ensemble du parcours.

BARRIÈRES HORAIRES		
Village UTCC	Départ	4 h 00
Lac Cascapédia	78 km	21 h 30
Refuge La Paruline	87 km	23 h 20
Village UTCC	Arrivée	5 h 00

7.2 LIMITES DE TEMPS – 61 KM

La limite de temps est fixée à **17 heures** pour l'ensemble du parcours.

BARRIÈRES HORAIRES		
Village UTCC	Départ	6 h 00
Lac Cascapédia	34,4 km	15 h 30
Refuge La Paruline	42,4 km	17 h 45
Village UTCC	Arrivée	23 h 00

7.3 LIMITES DE TEMPS – 43 KM

La limite de temps est fixée à **10 heures** pour l'ensemble du parcours.

BARRIÈRES HORAIRES		
Village UTCC	Départ	7 h 00
Refuge La Paruline	25,6 km	13 h 00 – suivre recommandations *
Village UTCC	Arrivée	17 h 00

* *Il n'y a pas de barrière horaire pour cette épreuve.*

À compter de 13 h 00, nous vous encourageons fortement à suivre les recommandations de l'équipe en poste au Refuge La Paruline.

7.4 LIMITES DE TEMPS – 23 KM

La limite de temps est fixée à **7 heures** pour l'ensemble du parcours.

BARRIÈRES HORAIRES		
Village UTCC	Départ	8 h 00
Abri La Serpentine	11,3 km	12 h 00 – suivre recommandations *
Village UTCC	Arrivée	15 h 00

* ***Il n'y a pas de barrière horaire pour cette épreuve.***

À compter de 12 h 00, nous vous encourageons fortement à suivre les recommandations de l'équipe en poste à l'Abri La Serpentine. Un retour par le sentier de la Serpentine pourrait vous être suggérée mais non imposée, sauf en cas de condition météo exceptionnelle.

7.5 MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉO DURANT L'ÉVÉNEMENT

En cas de mauvaises conditions météorologiques ou pour toute autre raison affectant la sécurité des coureurs, l'organisation se réserve le droit de mettre fin à l'événement ou de modifier les parcours ou les barrières horaires.

Ces décisions seront prises par le directeur de la course, le directeur des opérations et le directeur de la sécurité et seront sans appel.

8. INSCRIPTIONS

8.1 ÂGE MINIMAL REQUIS

- Les courses de 113, 61, 43 et 23 km sont ouvertes aux 18 ans et plus.
- La course de 10 km est ouverte à tous les compétiteurs âgés de 16 ans et plus.
- Les courses de 2,8 km & 5,3 km sont ouvertes à tous.

8.2 DROITS D'INSCRIPTION

L'inscription se fera exclusivement en ligne avec paiement par carte de crédit. Les droits d'inscription incluent tous les services décrits dans les présents règlements. Les frais d'inscription sont disponibles en ligne.

Les frais du service en ligne Njuko et les taxes sont en sus.

Exception : Vous pourrez vous inscrire sur place, au Village UTCC, aux épreuves de 2,8 km, 5,3 km et 10 km.

8.3 ACCEPTATION DES RISQUES ET OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

En s'inscrivant à l'événement, chaque concurrent doit prendre connaissance des risques pour sa sécurité. En signant *L'entente d'acceptation des risques et obligations du participant*, le concurrent prend personnellement les engagements suivants :

- Je déclare que j'ai lu les règles et principes éthiques de la course. Je comprends les conditions de participation énoncées dans les règlements et je les accepte;
- Je m'engage à respecter les règles à tous les égards;
- Je m'engage à respecter strictement l'éthique et à promouvoir son application;
- J'ai pris connaissance des risques médicaux encourus en participant à cet évènement et je dégage l'organisation de la responsabilité de tout problème médical qui pourrait survenir lors de l'évènement en raison de négligence de ma part. La participation aux courses de l'Ultra-Trail® des Chic-Chocs relève de la seule responsabilité des concurrents, avec renonciation à toute réclamation contre les organisateurs ou le territoire pour tout dommage subi ou causé;
- Dans le cas d'une évacuation par hélicoptère les frais sont à la seule responsabilité de la personne secourue;
- Tout engagement est ferme et définitif et implique la pleine acceptation des règles.

9. ENREGISTREMENT

9.1 RÉCUPÉRATION DES DOSSARDS

Chaque dossard sera remis au concurrent sur présentation d'une pièce d'identité valide avec photo et après vérification des sacs de dépôt s'il y a lieu.

LIEU DE RÉCUPÉRATION

Accueil touristique de Sainte-Anne-des-Monts	96 boul. Sainte-Anne Ouest
Village UTCC <i>Stationnement VR près du Centre de découverte et de services</i>	Route 14 à la jonction de la route 299

HORAIRE DE RÉCUPÉRATION *

Jeudi	13 h 00 à 17 h 00	Accueil touristique
Vendredi	15 h 00 à 18 h 00	Accueil touristique et Village UTCC
Samedi	6 h 00 à 18 h 00	Village UTCC
Dimanche	7 h 00 à 8 h 00	Village UTCC

Tous les participants aux épreuves du 113 km, 61 km, 43 km et 23 km doivent récupérer leur dossard le jeudi ou le vendredi.

* Toute personne prévoyant ne pas pouvoir récupérer leur dossard avant vendredi 21 h 00, veuillez communiquer avec l'organisation.

9.2 OÙ PORTER LE DOSSARD

Le dossard doit être porté sur la cuisse, la poitrine ou le ventre et le numéro doit être clairement visible. Il doit être visible en tout temps pour toute la durée la course.

Les dossards ne peuvent pas être placés dans le dos ou sur un sac à dos.

10. RÉCOMPENSES ET DISTINCTIONS

Les trois premiers finissants masculins et féminins de toutes les courses, hormis le 2,8 km et 5,3 km, seront récompensés par des prix spécifiques, toutes catégories confondues.

Notez que les prix podium sont accordés uniquement pour les courses individuelles.

11. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET DE MODIFICATION

11.1 POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Les frais d'inscription sont remboursables, mais non-transférables. Une fois le formulaire d'inscription reçu et accepté en ligne, vous pouvez faire une demande de remboursement.

DÉLAI	MONTANT REMBOURSÉ *
61 jours et plus avant l'événement	70 % du prix d'inscription
31 à 60 jours avant l'événement	60 % du prix d'inscription
30 jours et moins avant l'événement	Aucun remboursement

* Ne seront pas remboursés les frais de la plateforme Njuko, les frais de cartes de crédit et les taxes associées à ces frais.

Il est interdit de transférer votre numéro à quelqu'un d'autre. Aucun échange de dossard avec une tierce personne n'est permis. Toute personne surprise à vendre son numéro sur internet ou à échanger son dossard sera immédiatement disqualifiée et aucun remboursement ne sera effectué.

L'inscription ne peut pas être transférée à l'année suivante, sauf dans certains cas et conditions, et cela doit être accepté préalablement par le directeur de course.

11.2 POLITIQUE DE MODIFICATION D'INSCRIPTION

Un changement de course n'est possible que s'il y a des places ouvertes dans la course souhaitée. Pour demander un changement de course, veuillez informer l'organisation par écrit **avant le 27 juin 2021** afin que nous puissions vous attribuer un nouveau numéro de dossard. En cas de manque de place dans le parcours désiré, aucun remboursement ne sera effectué.

Pour un changement de course, le concurrent doit déposer une demande par courriel à l'adresse inscriptions@utchichocs.com. Aucune demande faite par une tierce personne ne sera acceptée.

Aucune modification ne sera effectuée la semaine précédant l'événement.

Veuillez noter que notre équipe sera en préparation au Parc national de la Gaspésie la semaine précédant la tenue de l'événement. Comme notre accès à internet sera très limité, veuillez anticiper un délai de suivi. Merci de votre compréhension.

12. MODIFICATION PAR L'ORGANISATION

12.1 MODIFICATION DE PARCOURS

En cas de conditions météorologiques défavorables telle qu'une grande quantité de pluie, de neige en altitude ou de forts orages, l'organisation se réserve le droit de modifier les heures de départ, les itinéraires et les temps de coupure.

Les concurrents seront informés de ces changements le plus tôt possible par courriel et les informations nécessaires seront affichées sur notre page [Facebook](#) et aux emplacements à haute visibilité sur le site : Village UTCC, enregistrement, lignes de départ, points de contrôle, etc.

12.2 MODIFICATION DES RÈGLEMENTS

Ces règles peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par l'organisation. Toute nouvelle réglementation sera affichée sur le site web de l'événement.

12.3 ANNULATION

Une semaine et plus avant le début de l'événement :

En cas de *force majeure* – météo empêchant la compétition, crise sanitaire, catastrophe naturelle ou événement politique majeur (révolution, guerre, attentat terroriste) - forçant les organisateurs à annuler l'événement, l'organisation reportera les inscriptions à l'année suivante.

Moins d'une semaine avant l'événement, les départs et pendant les courses :

En cas de conditions météorologiques comportant des risques pour les participants, l'organisateur peut mettre fin à la course. Dans ce cas, le concurrent arrivant à un poste de secours ou un point de contrôle devra suivre les instructions données par les bénévoles et les officiels de la course et sera tenu de s'y conformer. Aucun remboursement ne sera possible.

13. SÉCURITÉ

13.1 POINTS DE RAVITAILLEMENT

RAVITO	113 KM	61 KM	43 KM	23 KM
Village UTCC	0 km	0 km	0 km	0 km
Abri Rabougris	6,5 km	-	-	-
Abri La Serpentine	-	11,5 km	11,5 km	11,5 km
Refuge La Paruline	19 km	26 km	26 km	-
Lac Cascapédia	27 km	34 km	-	-
Jct Pic-de-l'Aube (Mésange)	42 km	-	-	-
Lac Thibault (Huard)	53 km	-	-	-
Jct Pic-de-l'Aube (Mésange)	63 km	-	-	-
Lac Cascapédia	78 km	-	-	-
Refuge La Paruline	87 km	43 km	-	-
Abri Rabougris	-	55 km	37 km	15,5 km
Abri La Serpentine	101 km	-	-	-
Village UTCC	113km	61 km	43 km	23 km

13.2 POINTS DE CONTRÔLES (PC)

Des points de contrôle (i.e. sécurité) sont situés sur le parcours. Ces points de contrôle (PC) sont des points de support médical et non des points de ravitaillement. Ces points seront généralement reliés au PC course (Village) par support radio, auront des équipements de premiers soins et une expertise médicale sur place.

13.3 ÉQUIPE MÉDICALE

Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'événement. Une équipe d'intervention sera en mesure d'intervenir sur le parcours par tous les moyens appropriés. Dans un cas d'évacuation extrême, le recours à un hélicoptère est possible au frais du coureur.

13.4 COMMENT DEMANDER DE L'AIDE

En cas de problème ou de blessure, le participant est responsable de demander de l'aide médicale par un des moyens suivants :

- En se présentant à un poste de secours;
- En appelant le quartier général de la course par radio ou téléphone portable;
- En demandant à un autre concurrent d'appeler des secours.

13.5 SIGNALER UN ACCIDENT

Tout problème ou accident doit **être signalé immédiatement** au point de contrôle le plus proche afin qu'un officiel de la course puisse apporter son aide.

RAPPEL

Les conditions propres à l'environnement de la course peuvent faire en sorte que vous attendiez l'aide plus longtemps que prévu. Votre sécurité dépend de la qualité de l'équipement que vous aurez avec vous, ainsi que de vos connaissances et de votre expérience.

Un **concurrent doit prêter assistance** à toute personne en danger et lui offrir de l'aide, si nécessaire. Toute assistance fournie sera prise en compte par les organisateurs de la course lorsqu'ils se prononceront sur les résultats finaux.

13.6 AUTORITÉ DE L'ÉQUIPE MÉDICALE

Un concurrent qui fait appel à un médecin ou à un secouriste doit se soumettre à son autorité et accepter ses décisions. Les sauveteurs, les officiels de course et les médecins officiels sont spécifiquement habilités à :

- Retirer de la course tout coureur jugé incapable de continuer ou de finir la course. Dans ce cas, le dossard sera retiré et le coureur ne sera plus à la charge de l'organisation, si son état de santé le permet;
- Ordonner l'évacuation, par tout moyen, de tout concurrent dont l'état est jugé menacé;
- Faire hospitaliser tout concurrent dont la condition médicale l'exige.

Il revient au concurrent d'informer et de soumettre son cas à son assurance personnelle dans les délais appropriés.

13.7 BALISAGE

Chaque parcours est balisé avec des drapeaux et/ou des rubans de couleurs. Des pancartes, dans certains cas, seront également placées aux intersections pour guider les coureurs vers la bonne direction.

Si vous manquez une intersection, vous devez revenir sur vos pas afin de faire le parcours en entier.

14. LES VALEURS DU TRAIL

14.1 L'AUTHENTICITÉ

L'authenticité est la première valeur du trail. À ses origines, le trail est né de la motivation qu'ont eu des coureurs à pied de pratiquer leur sport au contact d'une nature préservée, afin de ressentir la beauté des paysages et d'apprendre à évoluer sans artifice dans un milieu exigeant pour le corps et l'esprit. Le trail est un sport authentique, car il fait de la confrontation entre le pratiquant et un environnement naturel le plus intact possible, une source d'inspiration, de dépassement, mais aussi d'harmonie.

En tant qu'activité sociale, le trail promeut des rapports humains fondés sur la simplicité, la convivialité, le partage et le respect des différences. La communauté du *trail* accorde à ces valeurs authentiques une importance aussi grande qu'à celles de performance et de compétition.

14.2 L'HUMILITÉ

Dans la pratique du trail, activité de pleine nature, l'humilité est un comportement adapté autant dans un environnement naturel que pour soi-même.

Dans la nature, il repose sur la prise en compte d'aléas naturels existants, quelle que soit la pertinence et la qualité des mesures prises par l'organisation d'une course pour assurer la sécurité de ses participants. L'humilité face à la nature suppose être capable de faire preuve de prudence et peut aller jusqu'à renoncer à réaliser la course ou le projet envisagé. Vis-à-vis de soi, l'humilité repose sur la conscience et la connaissance de ses limites afin de ne pas mettre en danger son intégrité physique ou mentale.

Les comportements d'humilité sont indissociables d'une attitude d'écoute et d'apprentissage permettant de mieux connaître les principes qui régissent les milieux naturels et les fondamentaux d'une pratique d'un sport intensif dans la nature.

14.3 LE FAIR-PLAY

Le fair-play désigne l'acceptation loyale des règles, non seulement de leur lettre mais aussi de l'esprit qui a présidé à leur définition.

Pour les coureurs, être fair-play signifie respecter le règlement des courses, ne pas tricher, ne pas biaiser et refuser toute forme de dopage. Fair-play signifie aussi l'intégration des valeurs humaines du trail : l'entraide, la solidarité avec les autres coureurs et le respect de l'ensemble des acteurs présents sur les courses.

Pour les organisateurs, le respect du fair-play demande de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la lutte « contre la tricherie, l'art de ruser tout en respectant les règles, le dopage, la violence (à la fois physique et verbale), l'exploitation, l'inégalité des chances, la commercialisation excessive et la corruption ». – *extrait du code d'éthique sportive du Conseil de l'Europe*

14.4 L'ÉQUITÉ

C'est la recherche d'un juste équilibre, fondé sur l'impartialité et sur l'égalité des chances dont doit bénéficier chaque coureur.

Les courses de trail sont ouvertes à tous les coureurs. Les règles sont conçues pour tous et s'appliquent à tous. Tous les athlètes sont mis dans les mêmes conditions et ont les mêmes droits et devoirs. Les dispositions mises en œuvre pour accueillir les athlètes de haut niveau ne doivent en aucun cas gêner la participation des autres coureurs.

Il est de la responsabilité des organisateurs de garantir ce principe d'équité, d'effectuer les contrôles nécessaires et d'offrir les meilleures conditions de course possibles à l'ensemble des participants.

14.5 LE RESPECT

14.5.1 LE RESPECT DES AUTRES

Respecter les autres, c'est comprendre et accepter leurs différences et c'est agir de manière à ne pas les gêner ou les contrarier. C'est également comprendre que la course se déroule en un lieu qui possède sa propre culture et ses propres traditions; c'est adopter le « savoir-être » nécessaire pour respecter la population locale, sa culture et ses coutumes.

Chaque coureur s'engage à respecter toute personne évoluant dans le milieu naturel en même temps que lui (autres coureurs, marcheurs, randonneur).

Chaque coureur s'engage à connaître et à respecter le règlement de la course à laquelle il a choisi de participer.

14.5.2 LE RESPECT DE SOI

La pratique du trail peut comporter des risques et la recherche de la performance et/ou du plaisir ne justifie en aucun cas d'altérer sa santé à plus ou moins longue échéance. Sachez respecter vos limites.

Chaque coureur sera particulièrement vigilant afin de ne prendre aucun produit dopant et de ne pas recourir abusivement à l'automédication. Il veillera à ne pas dépasser ses limites au point de porter atteinte à son intégrité physique ou morale.

14.5.3 LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les courses se déroulent dans des milieux naturels fragiles. L'ensemble des acteurs du trail s'engagent à agir de manière à préserver leur équilibre.

Les organisateurs de course de trail doivent tout mettre en œuvre pour réduire les impacts liés au déroulement des courses. Ils s'engagent, par des actions d'information et de pédagogie, à contribuer à la prise de conscience générale de la fragilité des milieux naturels. Chaque organisateur identifiera les risques environnementaux engendrés par sa manifestation et proposera des actions concrètes pour les limiter. Il encouragera l'utilisation des transports en commun ou le covoiturage et limitera au maximum l'usage d'autres engins motorisés. Chaque coureur s'engage à adopter des comportements adaptés afin de minimiser ses impacts sur les milieux qu'il parcourt.

Ensemble, les membres de la communauté du trail agissent comme des ambassadeurs pour la promotion et la préservation des espaces naturels.

En ce sens, tel que mentionné ci-haut (voir point 4) nous sommes une course écoresponsable afin de minimiser notre empreinte sur notre territoire et sur la planète. Ces changements ne sont pas toujours faciles, nous vous demandons de travailler avec nous en ce sens. Toutes suggestions sont les bienvenues et écouteées.

14.6 LA SOLIDARITÉ

La solidarité est une valeur pratiquée et partagée par les habitants de milieux naturels qui peuvent devenir hostiles et par conséquent, nécessitent de s'entraider pour mieux progresser ensemble ou tout simplement survivre. Au nom du principe de solidarité, il est demandé à chaque acteur d'un trail de venir en aide à toute personne en danger ou en difficulté quel que soit le lieu ou les circonstances.

De manière plus globale, les acteurs du trail font souvent preuve de solidarité en s'engageant auprès de causes environnementales, sociales ou sociétales ou en venant en aide aux plus démunis. Les organisateurs de trail mettent en œuvre ce principe de responsabilité en soutenant directement des actions solidaires et de développement durable. Les participants sont nombreux à « courir pour une cause » afin d'appuyer les projets de leur choix.

15. ASSURANCES

15.1 ASSURANCE RESPONSABILITÉ

L'organisateur a souscrit à une assurance responsabilité civile pour la durée de la course. Cette assurance responsabilité civile couvre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, ainsi que celle de ses employés, de ses bénévoles et des participants.

15.2 ASSURANCE PERSONNELLE

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé. L'organisateur invite les participants à se prévaloir d'une assurance individuelle accident couvrant les risques encourus lors de l'événement.

15.3 ATHLÈTE EXTÉRIEUR CANADA

Tout athlète provenant de l'extérieur du Canada doit **obligatoirement** détenir une police d'assurance voyage valide pour la durée de l'événement.

Tout athlète provenant de l'extérieur du Canada accepte les soins de tout médecin, infirmière, ambulancier, pompier ou premier répondant de l'organisation et ce soumet à son jugement. Aucune poursuite n'est possible.

16. CONTRÔLES, DISQUALIFICATION ET ABANDON

16.1 TRANSGRESSION DES RÈGLES

Des contrôles seront effectués au cours de chaque épreuve pour assurer le respect des règles, des règlements et des balisages de parcours. Un participant qui enfreint volontairement les règles et qui refuse d'apporter les correctifs appropriés sera disqualifié par les officiels de course.

16.2 DISQUALIFICATION

Les responsables et les bénévoles ont des consignes à faire respecter. Ils sont habilités à faire respecter les règles et à signaler un délit au jury de course. Selon la liste suivante, une disqualification pour non-conformité pourrait être immédiatement imposée au coureur :

- Absence d'un équipement de sécurité obligatoire
- Refus de montrer son équipement
- Non-respect de l'environnement (déchets, circulation hors des sentiers, destruction de la nature, etc.)
- Emprunt d'un raccourci ou d'un autre parcours que celui balisé
- Altération du marquage et des balises de course
- Manque de respect délibéré envers l'organisation, les bénévoles ou les autres coureurs
- Non-assistance délibérée à une personne en difficulté
- Aide externe en dehors des zones désignées
- Tricherie (ex. : l'utilisation d'un moyen de transport, le partage de dossard, etc.)
- Dossard non visible ou emplacement incorrect (après plusieurs avertissements)
- Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de la course, d'un bénévole, d'un officiel de course, d'un médecin ou d'un ambulancier

Une disqualification signifie que le concurrent est retiré immédiatement de la course et ne sera pas autorisé à continuer sur le sentier. Toute autre violation des règles sera soumise à une sanction décidée par le jury de la course.

16.2 ABANDON

En cas d'abandon, le concurrent doit se présenter aux officiels de course au point de contrôle ou station de premiers soins le plus près, s'identifier clairement avec son numéro de dossard et signaler son intention de se retirer. Le coin inférieur droit du dossard sera découpé par les officiels de course

Il est de la responsabilité du participant d'informer un responsable de son abandon.

Toute personne qui manque de respect envers les bénévoles chargés de cette fonction se verra interdire le droit de participer aux futures éditions de l'Ultra-Trail® des Chic-Chocs.

17. LUTTE CONTRE LE DOPAGE

L'organisateur attire l'attention sur le respect des règles d'intégrité du sport et de l'éthique dans le sport, en particulier relativement à la lutte contre le dopage. Si des tests doivent être faits, les compétiteurs seront sélectionnés aléatoirement et la remise des prix sera conditionnelle à l'acceptation de soumettre des échantillons reliés aux tests anti-dopage et à des résultats négatifs.

Le refus de se soumettre aux tests entraînera la perte de tout prix, la disqualification, le retrait de tout classement et l'interdiction de participer à tout événement futur organisé par Choc Événements.

18. DROIT À L'IMAGE

Chaque participant autorise expressément les organisateurs de l'Ultra-Trail® des Chic-Chocs et leurs filiales – telles que les partenaires et les médias – à utiliser les images ou les vidéos prises à l'occasion de sa participation à l'UTCC sur lesquelles il peut apparaître pour tout support médiatique, y compris le matériel promotionnel et/ou publicitaire et ce, pour la période la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités, y compris les prolongations éventuelles qui pourraient s'y ajouter.

19. JURY OFFICIEL

Un jury officiel sera désigné. Les décisions du jury sont définitives et sans appel. Le jury peut être appelé à prendre des décisions concernant le départ ou l'annulation d'une ou de plusieurs courses en raison de conditions météorologiques. Le jury est responsable de toutes les pénalités, de l'abandon volontaire ou non volontaire et de la disqualification des concurrents.

Le jury est composé d'au moins un membre de chacun des départements suivants :

- Direction de course;
- Direction des opérations;
- Direction de la sécurité.